



DESCRIPTION DU CONOURS

CHARPENTERIE

NIVEAU SECONDAIRE

Table des matières

1	LES COMPÉTENCES POUR RÉUSSIR DANS SA CARRIÈRE DANS LES MÉTIERS SPÉCIALISÉS ET LES TECHNOLOGIES	2
2	INTRODUCTION	2
3	DESCRIPTION DU CONCOURS	3
4	ÉQUIPEMENT, MATÉRIEL, TENUE VESTIMENTAIRE.....	3
5	SANTÉ ET SÉCURITÉ.....	5
6	ÉVALUATION.....	6
7	RÈGLEMENTS PROPRES AU CONCOURS.....	6
8	RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	9
9	MEMBRES DU COMITÉ TECHNIQUE NATIONAL	9

1 LES COMPÉTENCES POUR RÉUSSIR DANS SA CARRIÈRE DANS LES MÉTIERS SPÉCIALISÉS ET LES TECHNOLOGIES

En réponse à l'évolution du marché du travail et des besoins en matière de compétences, le Gouvernement du Canada a lancé le nouveau modèle « *Compétences pour réussir* » (*anciennement Compétences essentielles*), qui définit neuf compétences clés dont les Canadiens et les Canadiennes ont besoin pour travailler, suivre des études et acquérir une formation, et pour participer à la société moderne en général. Skills/Compétences Canada (SCC) travaille de concert avec Emploi et Développement social Canada à un projet de sensibilisation à l'importance de ces compétences qui sont essentielles pour réussir dans les diverses professions dans les métiers et les technologies. Dans le cadre de cette initiative, les *compétences pour réussir* (CR) ont été déterminées et incluses dans les descriptions des concours, les projets à réaliser et les documents connexes. Très importante, une autre étape de notre initiative de sensibilisation est l'établissement d'un *bulletin des compétences* personnalisé pour les concurrents et les concurrentes aux Olympiades canadiennes des métiers et des technologies. Ce bulletin indique leur niveau de maîtrise actuel des neuf compétences pour réussir en fonction de leurs résultats aux Olympiades. Ainsi, les concurrents et les concurrentes connaîtront lesquelles de ces compétences il leur faudrait améliorer. Il est prévu de mettre pleinement en vigueur ce volet aux prochaines Olympiades canadiennes.

Voici les 9 compétences qui sont jugées les plus importantes pour réussir sur le marché du travail :

¹Calcul, ²Communication, ³Collaboration, ⁴Adaptabilité, ⁵Lecture, ⁶Rédaction, ⁷Résolution de problèmes, ⁸Créativité et innovation, ⁹Compétences numériques.

Les compétences pour réussir dans votre domaine sont indiquées dans la section 2.4 ou 3.2 de la description du concours et, s'il y a lieu, dans le projet et tous les documents connexes.

2 INTRODUCTION

2.1 Description du domaine et des emplois connexes

https://www.skillscompetencescanada.com/fr/skill_area/charpenterie/

2.2 But de l'épreuve

Évaluer la capacité des concurrents et des concurrentes à exécuter en toute sécurité certaines tâches selon des pratiques généralement reconnues en charpenterie.

2.3 Durée du concours

12 heures. Jour 1 : 6 heures; Jour 2 : 6 heures

2.4 Compétences et connaissances à évaluer

- Qualité, précision et minutie dans le travail effectué pour réaliser le projet.
- Tenue de l'aire de travail.
- Capacité de travailler en toute sécurité du début à la fin des travaux et de gérer les matériaux de façon efficace.¹
- Compétences préalables : planification du travail, interprétation des plans⁵ et des spécifications, ce qui inclut des élévations, des sections et des détails, utilisation de mathématiques appliquées à la construction¹, utilisation efficace et en toute sécurité des outils manuels et électriques.

3 DESCRIPTION DU CONCOURS

3.1 Liste des documents qui seront fournis et date à laquelle les concurrents et les concurrentes pourront les consulter sur le site Web de Skills/Compétences Canada

DOCUMENT	DATE DE DISTRIBUTION
Projet d'épreuve (dessins isométriques)	Décembre 2022

3.2 Tâches que les concurrents et les concurrentes pourraient effectuer durant l'épreuve

- Le projet sera bâti selon des mesures métriques (le plan sera fourni en mesures métriques seulement).⁷
- Mesure et disposition des éléments¹
- Coupe de matériaux
- Assemblage des composants⁷
- Construction de charpentes selon les méthodes traditionnelles
- Les travaux de construction peuvent inclure un plancher, un mur, un toit et les finitions.⁷

Compétences pour réussir : ¹Calcul, ⁵Lecture, ⁷Résolution de problèmes

4 ÉQUIPEMENT, MATÉRIEL, TENUE VESTIMENTAIRE

4.1 Équipement et matériel fournis par Skills/Compétences Canada

- Scie circulaire sans fil de 7¼ po
- Perceuse et visseuse à impact sans fil
- Scie sauteuse sans fil et lames
- 2 chevalets de sciage par personne
- Un escabeau d'au moins 2 marches
- Tous les matériaux et le matériel de fixation
- Équerre de charpente QuickSquare®
- Ruban à mesurer de 8 m (26 pi) Fat Max
- Pile 20 V

- Rabot de coupe
- Mèche à bois, diam 1 po x 6 po
- Embouts de visseuse à impact
- Mèches de 3/8 po à pointe en acier rapide (HSS)

LES CONCURRENTS ET CONCURRENTES DEVRONT UTILISER L'ÉQUIPEMENT ET LE MATÉRIEL FOURNIS PAR SCC. TOUT AUTRE MATÉRIEL OU ÉQUIPEMENT SERA RETIRÉ DE L'AIRE DU CONCOURS.

4.2 Équipement et matériel que doivent fournir les concurrents et les concurrentes

- Ceinture ou tablier de menuisier
- Niveau de 2 pi maximum
- Calculatrice normale ou scientifique (les calculatrices de construction et les appareils programmables NE sont PAS permis)
- Crayons à mine et gommes à effacer
- Marteaux de menuisier
- Équerre de charpente métrique
- Butées pour équerre (style bouton)
- Équerre combinée
- Cordeau à craie
- Couteau universel avec lames
- Bloc à poncer et 2 feuilles de papier abrasif, grain 80 et 120
- Embouts de tournevis à pointe carrée no 2 pour perceuse (pour vis Robertson nos 8 et 10)
- Égoïne(s) appropriée(s)
- Ciseaux à bois
- Fausse équerre
- Arrache-clou (patte de chat)
- Serre-joints d'une longueur maximale de 18 po
- Chasse-clous
- Mèches (calibre à foret) 1/16 po – ¼ po

Matériel non autorisé pendant le concours

- Des gabarits préfabriqués, des accessoires d'outils électriques, des outils faits maison et des notes manuscrites.
- Des équerres en T de 4 pi, des mèches dégorgeoirs, du matériel de fixation (vis ou clous) ou des sangles à cliquet.

4.2.1 Directives au sujet des coffres à outils

Un des objectifs de SCC est d'assurer la durabilité de la compétition. C'est pourquoi les coffres à outils des concurrents et des concurrentes devront respecter les dimensions maximales ci-dessous.

Le volume du coffre à outils ne doit pas excéder 1,5 mètre³. Il est permis d'apporter plusieurs coffres, mais leur volume total ne doit pas excéder le maximum indiqué. Cette consigne ne fera l'objet d'aucune exception. Si un concurrent ou une concurrente apporte un coffre plus grand que les dimensions permises, il lui faudra en retirer certains articles sur les conseils du CTN. Et les outils retirés ne pourront pas être utilisés pendant le concours. Tous les outils doivent entrer dans les coffres à outils. Il est interdit d'apporter un outil qui n'entre pas dans un coffre.

4.3 Tenue vestimentaire obligatoire fournie par les concurrents et les concurrentes

- Vêtements de travail appropriés pour les travaux à réaliser.
- Les chandails sans manches (camisoles), les pantalons de jogging et les pantalons courts (*shorts*) ne sont pas permis.

5 SANTÉ ET SÉCURITÉ

5.1 Programme de sécurité

SCC a mis en œuvre un programme de sécurité complet, car la santé et la sécurité font partie intégrante de ses concours. Le programme de sécurité de SCC comprend des directives et des procédures visant à améliorer sans cesse la sécurité du milieu de travail dans chacun des domaines de compétition.

5.1.1 Guide de sécurité

Dans le cadre du programme de SCC, un Guide de sécurité a été créé pour surveiller et documenter la santé et la sécurité dans chacun des domaines de compétition. Il comprend un plan d'action précis pour prévenir les accidents. Le Guide de sécurité est prévu pour chaque concours, et ses consignes devront être suivies et respectées par toutes les personnes participantes et les représentants officiels aux Olympiades canadiennes des métiers et des technologies.

5.1.2 Atelier sur la sécurité

Durant la séance d'orientation, les concurrents et les concurrentes participeront à un atelier sur la sécurité. SCC s'attend à ce que les concurrents et les concurrentes travaillent d'une manière sécuritaire et à ce qu'ils gardent l'aire de travail exempte de tout danger pendant le concours. Quiconque enfreindra une règle relative à la santé, à la sécurité ou à l'environnement devra éventuellement participer à un deuxième atelier sur la sécurité. La participation à ce deuxième atelier ne réduira pas le temps alloué pour le concours.

5.2 Protocole COVID-19

Les consignes relatives à la COVID-19 seront transmises aux personnes participantes dans les meilleurs délais.

Elles seront modifiées au besoin selon les consignes en vigueur au moment de la compétition.

5.3 Pièces d'équipement de protection individuelle (ÉPI) obligatoires fournies par Skills/Compétences Canada

- Masques respirateurs N95 (usage facultatif pendant le concours)
- Protection de l'ouïe (usage obligatoire pendant le concours)

5.4 Pièces d'équipement de protection individuelle (ÉPI) obligatoires fournies par les concurrents et les concurrentes

- Chaussures à embout d'acier approuvées CSA (port obligatoire pendant le concours)
- Casque de protection (port obligatoire pendant le concours)
- Lunettes de sécurité (port obligatoire pendant le concours)
- Gants (port facultatif pendant le concours)

Remarque : Les personnes qui n'auront pas les pièces d'équipement de protection individuelle exigées ne seront pas autorisées à participer au concours.

6 ÉVALUATION

6.1 Répartition des points

Remarque : La liste suivante pourrait être modifiée.

TÂCHES	/100
Sécurité	5
Charpente de plancher	15
Boiserie et finition	25
Charpente de toiture	30
Structure extérieure	20
Utilisation efficace des matériaux et professionnalisme	5

7 RÈGLEMENTS PROPRES AU CONCOURS

Les règlements propres au concours ne peuvent pas contredire les Règlements des concours des Olympiades canadiennes ni avoir préséance sur ces derniers. Ils fournissent des précisions et clarifient des éléments qui peuvent varier selon les concours. Tout règlement supplémentaire sera expliqué durant la séance d'orientation.

SUJET	RÈGLEMENTS PROPRES AU CONCOURS
Dessin et notes	<ul style="list-style-type: none"> • Une copie papier des plans pour le projet d'épreuve sera distribuée le premier matin du concours. • Les modifications (30 %) apportées aux mesures seront décidées et distribuées au début du jour 1 du concours. • Chaque jour, les plans doivent restés à l'envers jusqu'au début du concours et après le dîner tant que le signal du commencement du concours n'a pas été donné. • Les plans doivent rester dans l'aire du concours en tout temps. • Les plans doivent être remis au Comité technique national (CTN) durant le dîner et les pauses et à la fin de chaque jour du concours. • Les plans seront numérotés et correspondront aux numéros d'identification des concurrents et des concurrentes afin que chacune de ces personnes reçoivent les mêmes plans originaux. • Il est strictement interdit de prendre des photos des plans ou d'en faire des copies. Tout concurrent ou toute concurrente prenant des photos ou faisant des copies sera expulsé de l'aire du concours. • Il est interdit d'apporter des notes écrites qui ont été rédigées à l'extérieur de l'aire du concours (y compris celles rédigées avant le concours ou pendant les pauses et le dîner). • Les notes prises durant l'épreuve doivent rester dans l'aire du concours.
Horaire et nettoyage	<ul style="list-style-type: none"> • Les concurrents et les concurrentes doivent respecter l'horaire du concours (à moins d'indication contraire de SCC ou du CTN). • Quiconque termine le projet avant la fin du délai prévu doit nettoyer son aire de travail et remettre les plans au CTN afin de faire consigner l'heure de la fin. • À la fin du jour 2, les concurrents et les concurrentes devront participer à la demi-heure

	<p>prévue pour le nettoyage des outils, du matériel et de l'aire du concours.</p>
<p>Départ de l'aire concours</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les concurrents et les concurrentes, les membres du CTN, les juges et les interprètes doivent signer le registre à leur entrée ou à leur sortie de l'aire du concours, sauf dans le cas des pauses et du dîner.
<p>Outils et matériel d'infrastructure</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Durant la journée d'orientation, les concurrents et les concurrentes disposeront d'une période pour vérifier la quantité et la qualité du matériel reçu (selon la liste de matériel du concours). S'il manque du matériel ou s'ils désirent remplacer un morceau de bois, ils doivent en aviser un membre du CTN. • Les concurrents doivent bien planifier l'utilisation des matériaux. Ils en recevront la quantité exacte requise pour réaliser le projet. • Des points seront déduits pour toute demande de matériaux supplémentaires. • Aucun point ne sera déduit pour des défauts naturels dans les matériaux. • Chaque concurrent ou concurrente doit garder ses matériaux et outils dans l'aire de construction assignée. • Ils auront chacun un maximum de 2 batteries dans leur aire de construction. • Les piles peuvent être échangées au besoin à la station de chargement. • Des lames supplémentaires pour les scies circulaires et les scies sauteuses seront fournies sur demande. • Il est interdit d'apporter dans l'aire du concours des gabarits ou des modèles préfabriqués.
<p>Utilisation d'ordinateurs</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Il est interdit aux concurrents et concurrentes d'apporter leurs ordinateurs portables, tablettes

portables personnels, de tablettes et de téléphones cellulaires	ou téléphones cellulaires dans l'aire du concours. <ul style="list-style-type: none"> Les membres du Comité technique national (CTN), les interprètes et les juges peuvent utiliser ces appareils dans l'aire du concours, avec la permission du président.
---	---

8 RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

8.1 Interprète

Si un concurrent ou une concurrente a besoin des services d'un interprète durant le concours, le bureau provincial ou territorial doit en aviser le Secrétariat national de Skills/Compétences Canada au moins un mois avant le concours, sinon l'obtention de ce service ne sera pas garantie.

8.2 Procédure de bris d'égalité de notes

- **Étape 1** : La personne ayant obtenu la note la plus élevée pour le volet « Sécurité » sera déclarée gagnante.
- **Étape 2** : Si l'égalité persiste, la personne ayant obtenu la note la plus élevée pour le volet « Charpente de toiture » sera déclarée gagnante.
- **Étape 3** : Si l'égalité persiste, la personne ayant obtenu la note la plus élevée pour le volet « Utilisation efficace des matériaux et professionnalisme » sera déclarée gagnante

8.3 Modification du projet d'épreuve aux Olympiades

Lorsque le projet d'épreuve a été présenté aux concurrents et aux concurrentes avant le concours, le CTN peut modifier jusqu'à 30 % de la teneur du projet. Se reporter aux Règlements des concours des Olympiades canadiennes des métiers et des technologies.

8.4 Règlements des concours

Se reporter aux Règlements des concours des Olympiades canadiennes des métiers et des technologies, qui sont affichés sur le site Web de Skills/Compétences Canada.

9 MEMBRES DU COMITÉ TECHNIQUE NATIONAL

ORGANISME MEMBRE	NOM
Terre-Neuve-et-Labrador	Amos Pynn
Île-du-Prince-Édouard	Donnie Brown
Nouvelle-Écosse	Josh Hiltz
Nouveau-Brunswick	Steven Austin
Québec	Justin Morin

Ontario	Len Rance
Manitoba	Scott Savoy
Saskatchewan	Bradley Dutka
Alberta	Paul Bettio
Colombie-Britannique	Thomas Haag – Président adjoint
Yukon	Cory France – Président
Territoires du Nord-Ouest	Mike McCloskey
Nunavut	Gerald Manning

Pour toute question, veuillez envoyer un courriel à Nathalie Maisonneuve (nathaliem@skillscanada.com) au Secrétariat national de Skills/Compétences Canada.